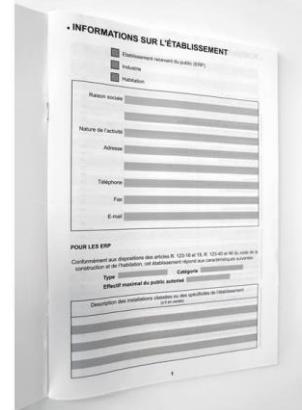
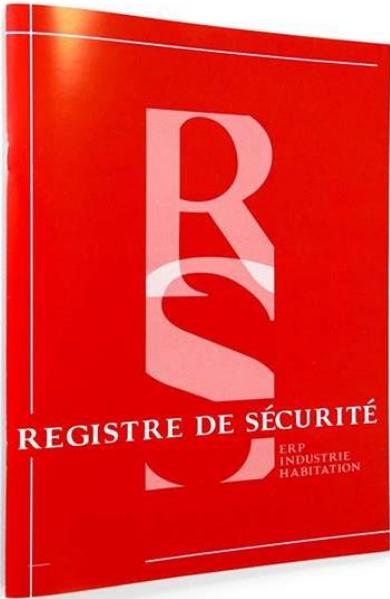


Registre de sécurité incendie des ERP, ERT et immeubles d'habitation

Sécurité

réf. 27986



Caractéristiques

- Matériaux : document papier.
- Format A4 (L 210 x l 197 mm).
- Nombres de pages : 80.
- Ce dossier est conforme à la réglementation en cours.
- **Recueil contenant les extraits des diverses réglementations et normes, les actions de maintenance des équipements et installations, les remarques et contrôles de la commission de sécurité, les formations et exercices pratiqués par le personnel ainsi que les informations générales sur l'établissement, notamment les adresses et numéros de téléphone utiles.**
- Permet d'assurer la traçabilité des interventions sur les équipements (alarmes, RIA, extincteurs, gaz, désenfumage, plomberie, installations électrique..) et de répertorier les visites des commissions de sécurité.
- Couleur : rouge

Registre de sécurité incendie des ERP, ERT et immeubles d'habitation

Sécurité

réf. 27986

Quels sont les avantages de ce produit ?

- Contrairement à un *registre unique de sécurité gratuit*, celui-ci est révisé à chaque édition.
- Gardez toujours votre registre de sécurité porter de main à l'inverse d'un *registre de sécurité dématérialisé*.

Conditionnement

Vendu à l'unité.

Que dit la loi ?

L'article R 123-51 du code de la construction et de l'habitation exige que chaque établissement recevant du public, des travailleurs ou les immeubles d'habitation tienne un registre de sécurité depuis le décret du 05/11/2001.

Ce registre doit obligatoirement contenir :

- Les informations relatives au personnel chargé du service d'incendie.
- Les consignes générales et d'évacuation en cas d'incendie.
- Les dates et les observations des contrôles et des vérifications effectués.
- Les informations sur les travaux et aménagements réalisés (nature, noms des entrepreneurs..).